

DOSSIER

DE

DE

L'ÉTAT

Numéro d'inventaire :

Portrait de jeune femme

par De Saux
(avis si favorable). 433

433

[illegible]

N^o 6241
avis de la commission par le d^{re}

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 23 décembre 1912.

N^o 14614.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

5241

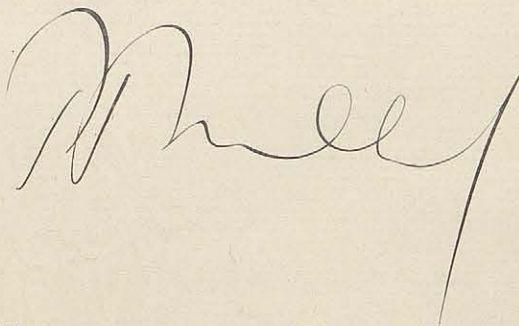
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en même temps que la présente, un portrait de jeune femme exécuté par M. E. De Vaux.

Je vous saurais gré de vouloir bien me faire savoir si cette oeuvre, de l'avis de votre commission, réunit les conditions voulues pour être placée dans les galeries des Musées.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



expédié le 9.1.12

8.1.13

Messieurs le ministre

Comme suite à votre ^{dépêche} ~~lettre~~ du 23 décembre 1912
(n^o 14614) nous avons l'honneur de
vous faire connaître que notre Collège
a émis un avis défavorable à l'entrée
dans la collection du musée du portrait
de jeune femme ~~exécuté~~ par M. E. De Vaux
qui faisait l'objet de votre lettre précitée

Respectueusement

le vice

P.S.

le président
M. de Beaufort

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

Société Anonyme des anciens établissements de

• F. MOMMEN •

Téléphone 1947

• Rue de la Charité 37.

Bruxelles

Le 2 Juin 1913.



FABRIQUE

DE

Couleurs.

Toiles - .

Panneaux

Vernis - .

Etc.

Prière de bien vouloir
renvoyer au porteur un
portrait de jeune fille
par Devaux pour être
expédié au musée de Gournay.
Salutations empressées.



Mommen